



# AVIS PUBLIC

## ***Assemblée publique de consultation***

***Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley intéressées par le projet de règlement no 245-2025 intitulé Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats no 58-2006 relatif aux travaux d'abattage d'arbres,***

***Avis public d'entrée en vigueur*** est donné par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Avis public est donné de ce qui suit.

1. Lors d'une séance tenue le 18 mars 2025 le conseil a adopté le projet de règlement no 245-2025 relatif au règlement de zonage. Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
2. Ce projet de règlement sera soumis à une période de consultation suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Cette consultation se tiendra du 5 février 2025 au 17 mars 2025 inclusivement.
3. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement sera tenue le 18 mars 2025 à compter de 18h30, à la salle du conseil municipal en conformité avec les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. L'objet de ce projet de règlement vise à régir les dispositions applicables relatif aux travaux d'abattage d'arbres sur le territoire de la municipalité.
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 5 février 2025

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier

\*\*\*\*\*

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil.

Affiché du 5 février 2025 au 17 mars 2025

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 février 2025

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier